

### SOMMAIRE

- 01 Edito
- 01 Vidéoprotection
- 02 Sécurité routière
- 02 Restaurant scolaire et ses abords
- 03 Quartier du Lenn Sec'h
- 03 Rapprochement entre les EHPAD
- 04 Accueil de loisirs : améliorations en vue
- 04 Vallon de Kergoff

### Edito



Il y a un an, au moment de formuler nos vœux pour l'année 2020, personne n'imaginait ce que nous allions vivre. Cette *annus horribilis* rentrera dans les livres d'histoire tant les bouleversements que nous vivons sont inédits et violents.

Nous sommes en 2021, les difficultés n'ont pas disparu, bien au contraire. Cependant, les possibilités offertes par les vaccins constituent un motif d'espoir en ce début d'année pour juguler la crise sanitaire. L'année 2021 sera celle de la renaissance mais nous devons toujours rester prudents.

A Caudan, les perspectives de la nouvelle année sont bonnes grâce au travail préparatoire produit depuis les élections. Plusieurs projets arrivent à maturité et vont pouvoir rentrer dans une phase opérationnelle.

Ce premier numéro de **Caudan l'essentiel** est là pour nous projeter vers l'avant, nous avons le plaisir de vous présenter une sélection de ce qui constituera l'actualité du début 2021.

Je vous exprime mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous, vos familles et tous vos proches.

Bloavezh mat.

A très bientôt

Fabrice Vély

Maire de Caudan

Vice-Président de Lorient Agglomération



Retrouvez les vœux du Maire en vidéo en flashant ce QR Code

### Vidéoprotection



Chacun de nous connaît quelqu'un qui a subi un cambriolage ou plus généralement une atteinte aux biens. Cela concerne aussi les bâtiments publics et les espaces publics. Caudan n'est pas épargnée par ce phénomène.

Malgré tout, les chiffres restent stables (35 cambriolages en 2019, 41 en 2018 et 65 en 2017 mais 20 seulement en 2015). Néanmoins, nous ne pouvons rester inactifs (161 atteintes aux biens en 2019) devant de tels chiffres.

Fin octobre 2020 et conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, nous avons sollicité auprès de la Gendarmerie du Morbihan un audit de sécurité.

Cet audit a pour but de proposer à la Commune des solutions opérationnelles selon la nature des faits délictueux observés. Au vu de l'examen des faits et de l'expérience des gendarmes sur des communes comparables à Caudan (Quéven a trois années d'expérience en la matière), ce travail collaboratif conduit à préconiser la mise en place de la vidéoprotection comme une solution aux risques identifiés. L'audit se poursuit toujours pour affiner les solutions de terrain.

La vidéoprotection est un dispositif composé de caméras filmant la voie publique et d'un système d'enregistrement continu des images. Aucun agent ne reste toute la journée devant un écran à regarder ces images. Les images stockées sur un serveur sécurisé pendant un temps limité sont à la disposition, en cas de besoin (après la commission d'un fait par exemple), aux seules personnes habilitées par la Préfecture. Seuls les espaces ou voies publics sont filmés. Sont privilégiés les bâtiments publics (écoles par exemple) ou les lieux de rassemblement ainsi que les entrées de ville ou les zones d'activités. L'objectif est de dissuader, de prévenir et de faciliter les enquêtes des gendarmes.

Afin d'éviter toute dérive sécuritaire, l'Etat et la CNIL ont fixé un strict cadre juridique à son déploiement. Il s'agit d'un outil complémentaire à la présence des forces de l'ordre sur le terrain.

Pour avancer sur ce sujet, nous organiserons une réunion publique avec la Gendarmerie. Les solutions préconisées pour Caudan vous seront alors présentées.

Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettent pas encore de fixer les modalités de cette réunion.

# Sécurité routière

Depuis notre élection, vous êtes plusieurs à nous interpeller sur la vitesse excessive des véhicules. Ce phénomène n'est pas nouveau. Depuis l'automne, nous déployons les radars pédagogiques pour quantifier le nombre de voitures et les vitesses réellement constatées.

Par exemple, sur l'avenue de l'Etang où la vitesse est limitée à 50 km/h, pendant 25 jours de mesures, le radar a enregistré que 83% des véhicules roulaient à moins de 50 km/h et 98.2 % à moins de 60 km/h. La vitesse maximale mesurée pendant cette période a été de 87 km/h. Les excès ne sont donc pas généralisés mais le fait de quelques conducteurs. Malheureusement, un seul comportement délictueux peut provoquer un accident grave.



Ces chiffres plutôt nuancés ne nous empêchent pas d'agir pour limiter les comportements dangereux. Le policier municipal a reçu pour consigne de multiplier les opérations de contrôle de vitesse sur les axes de la commune. Des verbalisations sont dressées lors de ces opérations ponctuelles mais fréquentes. La gendarmerie a aussi été sollicitée.

Conscient que la présence policière ne peut suffire à régler ce problème, des aménagements routiers les plus efficaces possibles doivent être installés à certains endroits. Pour déterminer les lieux et le type d'aménagements à créer, nous avons lancé une consultation pour choisir un bureau d'études que nous solliciterons à la demande. Les premières missions d'études lui seront confiées dès ce début d'année.



## Restaurant scolaire et ses abords

Les travaux d'extension et de rénovation du restaurant scolaire ont débuté au mois de juin 2020. Les deux extensions du bâtiment sont d'ores et déjà hors d'eau et hors d'air, le planning d'exécution des travaux n'ayant pas souffert de retards à ce jour. Le restaurant scolaire permettra à terme d'élaborer, de produire et de servir 900 repas par jour. La réception des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2022.

La commune souhaite aussi requalifier l'ensemble des voiries avoisinantes : la rue Jean Pierre Calloc'h, la rue François Le Bail, la rue des Châtaigniers, l'allée du Bois, l'allée des Acacias... et bien entendu la place du restaurant scolaire. Pour l'ensemble de ces voies, les réseaux aériens seront enfouis, la collecte des eaux pluviales sera améliorée, les largeurs de chaussée seront adaptées, les cheminements piétons seront sécurisés et les espaces publics paysagés. Ces travaux s'étaleront sur 2021 et 2022.

En cumulant ces différents travaux, ce ne sont pas moins de 5 millions d'euros que la commune va investir dans ce quartier.

## Quartier du Lenn Sec'h



A travers le quartier du Lenn Sec'h, la commune a fait le choix d'une extension d'urbanisation réfléchie, qualitative et adaptée aux besoins des Caudanais et des nouveaux arrivants souhaitant s'implanter dans notre belle commune.

Cette urbanisation s'est traduite par la mise à disposition de 101 lots libres de construction sur les phases B2 et C1, dont le succès de la commercialisation reflète, si besoin était, l'attractivité de notre territoire ; alors que seulement quelques lots restent encore disponibles, les premières maisons sont déjà sorties de terre dans la phase B2, offrant un prolongement naturel au centre bourg.

L'offre immobilière sera prochainement complétée par des logements collectifs privés dans des programmes portés par des promoteurs privés. L'objectif est de proposer des appartements de qualité à proximité des commerces et des services.

Le logement social ne sera pas en reste avec la construction dans les mois à venir de 9 nouveaux logements par Bretagne Sud Habitat (6 logements collectifs et 3 maisons individuelles) au cœur de la phase A, en bordure de la rue du Lenn Sec'h.

## Rapprochement entre les EHPAD Ti Aïeul et Le Belvédère

Le département du Morbihan souhaite engager la reconstruction de plusieurs EHPAD sur le secteur lorientais notoirement sous doté en termes de places d'hébergement. L'Etat, via l'Agence Régionale de Santé, refuse depuis plusieurs années de créer des places d'EHPAD supplémentaires et contraint le département à raisonner avec un nombre constant de places.

Les établissements dotés d'une cinquantaine de places, dont celui du Belvédère sont structurellement déficitaires, il faut au moins 70 places pour équilibrer le

fonctionnement. Ces bâtiments, ancien foyer-logement, auront bientôt 40 ans. Ils ne sont plus adaptés, une reconstruction serait nécessaire, mais sans augmentation du nombre de places, ce n'est pas envisageable.

Nous avons donc pris l'initiative d'étudier le rapprochement de l'établissement avec celui de Ti Aïeul géré par l'EPSM Charcot. Ti Aïeul possède une réserve foncière qui permettra de bâtir une extension pour accueillir les places conservées du Belvédère (35 places sur les 50 actuelles). Avec le département, l'ARS et l'EPSM, nous travaillons pour proposer des dispositifs complémentaires (accueil temporaire, accueil de jour, services à la personne...).

La validation en fin d'année dernière par l'ARS du schéma départemental permet de lancer ce projet. Nous sommes au début d'un processus qui s'étalera sur plusieurs années. Par souci de transparence, le projet, encore à l'état de discussions, avait été présenté aux personnels du Belvédère.

Concernant le site du Belvédère (terrain propriété de Bretagne Sud Habitat), après déconstruction, la commune souhaite lui conserver sa vocation d'habitat social avec une mixité des publics accueillis (personnes handicapées, personnes âgées...).



## Accueil de loisirs : améliorations en vue

Après les vacances de février 2021, des travaux vont être engagés à l'accueil de loisirs du Grand-Chêne.

Une salle d'activité dédiée aux plus petits a été repensée afin de permettre un accueil et un encadrement plus adaptés aux attentes. Cet espace sécurisé et modulable de 63 m<sup>2</sup> pour les animations ludiques diverses saura se transformer en salle de sieste l'après-midi, centralisant ainsi dans un endroit unique, toutes les activités d'une journée.

Les sanitaires attenants à cette salle seront également revus afin de permettre une accessibilité plus adaptée aux jeunes enfants.



Tous ces réaménagements permettront ainsi dans un environnement réfléchi et adapté un accueil plus confortable et conforme à notre attachement au bien-être de l'enfant.

Ces travaux représentent pour la commune une enveloppe de 135 000 € TTC.



Le chiffre à retenir : **1400**

C'est le linéaire en mètres de cheminements désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite sur le site du vallon de Kergoff (dont 850 m de nouveaux cheminements créés dans le cadre des travaux récemment réalisés).

